

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
 REPUBLIQUE FRANCAISE
 ARRONDISSEMENT DE PONTOISE
 CANTON DE TAVERNY

* * * *

COMMUNE DE FREPILLON

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 en date du 14 décembre 2011**

L'an deux mil onze, le quatorze décembre à 21 heures, les membres du Conseil municipal légalement et individuellement convoqués le six décembre 2011, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Bernard TAILLY, Maire.

Présents :

Bernard TAILLY (*Maire*)

Jean BENITEZ DE LUGO, Dominique BERNARD, Yves GITTON, Michelle TORTOSA, Patricia ZEISS, (*maires adjoints*)
 Raynald BEAUFILS, Martine BERNARD, Cédric CHEVROLLIER, Dominique COUDRAY, Jean-Pierre DUCHESNE,
 Micheline MAINGUET, Roger MIGNOT, Bernard PAUTET, Patricia POIZAC, Monique RISCH, Chantal WALTER
 (*conseillers municipaux*)

Représentée par pouvoir :

Nathalie POUILLE, pouvoir donné à Patricia POIZAC

Secrétaire de séance : Jean-Pierre DUCHESNE

La séance est ouverte à 21 h sous la présidence de Bernard TAILLY.
 Il est procédé à l'appel des Conseillers.

Le compte-rendu de la séance du 30 novembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire porte à connaissance les décisions prises tout au long de l'année.

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Demande de subvention auprès du CNDS (Centre National du Développement sportif)

Rapporteur : M. le Maire

M. le Maire propose de représenter auprès du Centre National du Développement sportif une demande de subvention pour les travaux du gymnase. Il rappelle qu'un dossier avait été déposé en 2011 pour un montant de 120 000 € et n'avait pas abouti.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter ladite subvention.

1.2. Signature d'une convention de groupement de commandes pour la réalisation des 5 premières études pré-opérationnelles de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt

Rapporteur : M. le Maire

Dans le cadre des études pour le boisement de la plaine de Pierrelaye-Bessancourt, M. le Maire retrace les différentes consultations et conclusions des comités de pilotage mais également des réunions de l'entente.

Il propose comme convenu que la Commune de Frépillon adhère à un groupement de commandes pour la réalisation des 5 études pré-opérationnelles.

Il précise que le coût pour Frépillon s'élève à 1 558 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la délibération et désigne pour participer à la commission d'appel d'offres :

Dominique BERNARD titulaire

Bernard TAILLY suppléant

1.3. Fixation des tarifs des services publics communaux

Rapporteur : Yves GITTON

Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Yves GITTON, approuve à l'unanimité les tarifs des services communaux pour l'année 2012 qui sont revalorisés de 2,3 % (résultat de l'inflation sur un an, source INSEE)

	2011(en €)	2012 (en €)
SALLE DES FETES		
Garantie par chèque	300,00	300,00
Location de la salle de 8h00 à 22h00	421,00	431,00
Location de la salle de 8h00 à 1h00	789,00	807,00
Location de la salle 2 jours consécutifs (de samedi 8h00 à dimanche 22h00)	1 051,00	1 075,00
Location de vaisselle, l'armoire de 50 personnes <i>y compris l'intervention du personnel pour le lavage seul</i>	158,00	162,00
Dito pour les associations	79,00	81,00
Location de verre, l'armoire 100 personnes y compris l'intervention du personnel pour le lavage seul	63,00	65,00
Dito pour les associations	32,00	33,00
Vacation de régisseur	210,00	215,00
TARIFS DIVERS		
Place de marché pour les occasionnels le mètre linéaire	2,20	2,30
Droit de place – vente occasionnelle	109,00	112,00
Droit de place hebdomadaire au semestre	186,00	190,00
Concession cimetière trentenaire	382,00	391,00
Concession cimetière 60 ans	765,00	783,00
Vacation de police	20,00	21,00
Taxe débits de boisson	88,00	90,00
Sacs déchets verts par 20	3,00	3,00

1.4. Signature des marchés pour les travaux de restructuration et extension des bâtiments communaux

Rapporteur : M. le Maire

Le Conseil municipal est amené aujourd'hui à désigner les entreprises pour réaliser les importants travaux dans les écoles et au gymnase ainsi que pour la création du local cyclo.

Après avoir rappelé la procédure, ses formalités de publicité et autres, M. le Maire après étude de l'ensemble des offres et avis du bureau d'études qui a également analysé le contenu des offres et les capacités techniques des entreprises, propose d'attribuer les marchés par lot de la façon suivante :

Lot 1 gros œuvre – carrelage :

Entreprise GENETIN pour un montant de 892 108,50 €

Lot 2 charpente – bardage :

Entreprise LEFORT pour un montant de 79 396,50 €

Lot 3 couverture - zinc et tuiles :

Entreprise TEMPERE pour un montant de 375 734,86 €

Lot 4 étanchéité :

Entreprise BECI BTP pour un montant de 112 805,67 €

Lot 5 menuiserie extérieure – métallerie :

Entreprise SOMEN pour un montant de 330 671,97 €

Lot 6 cloison / doublage thermique :

Entreprise MARISOL pour un montant de 101 768,73 €

Lot 7 menuiserie intérieure :

Entreprise AMMAC pour un montant de 57 901,00 €

Lot 10 électricité CF / cf :

Entreprise EIFFAGE ENERGIE pour un montant de 152 601,17 €

Lot 11 revêtement de sol souple / peinture :

Entreprise OMNI DECORS pour un montant de 88 331,05 €

Lot 13 vrd – espace vert :

Entreprise L'ESSOR pour un montant de 289 814,60 €

M. le Maire propose d'approfondir l'analyse pour le lot 8 chauffage ventilation, le lot 9 forage et réseaux géothermiques ainsi que pour le lot 12 sol sportif pour lequel l'avis des services jeunesse et sport sera sollicité

M. le Maire propose de notifier les marchés aux entreprises le 3 janvier 2012. Il évoque également le budget de l'opération qui est conforme aux prévisions.

Le Conseil municipal approuve la désignation des entreprises à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer les marchés pour l'ensemble des lots.

1.5. Désignation des entreprises et signatures des marchés pour les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue du Boudar et d'une partie de la rue de la République

Rapporteur : M. le Maire

Où l'exposé de M. le Maire qui cite les différentes étapes de la procédure, le Conseil municipal à l'unanimité désigne les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
1 - Génie civil VRD	SOBECA	192 752,90	230 532,45
2 - Eclairage électricité	SOBECA	81 117,67	97 016,73
3 - Câblage téléphonie	ELYCOM	8 601,00	10 286,00
total		282 471,57	337 835,18

Et autorise M. le Maire à signer les marchés. M. le Maire présente le bilan financier conforme aux prévisions budgétaires.

2. QUESTIONS DIVERSES

2.1. Versement d'une subvention à la CLIS de l'école élémentaire de Vaux de Méry sur Oise

Rapporteur : Patricia ZEISS

Par courrier en date du 22 novembre 2011, l'enseignante de la classe d'inclusion scolaire de Méry dans laquelle un enfant de Frépillon est scolarisé demande une subvention de 108 € pour un projet équitation à la ferme de St Ouen afin de favoriser l'intégration scolaire des élèves en difficulté.

Sensible au projet, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement de 108 € à la classe CLIS.

2.2. Donation FERMAN / Commune de Frépillon

Rapporteur : M. le Maire

En date du 9 juin dernier, le Conseil municipal avait délibéré afin d'acquérir une parcelle en indivision située Chemin du rû pour un montant symbolique de 1 €.

M. le Maire propose que cette délibération soit rapportée à la demande du Notaire qui pour des raisons administratives conseille une donation.

Le Conseil municipal, entendu l'exposé de M. le Maire accepte la donation de la parcelle cadastrée A 379 et autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires.

2.3. Demande de subvention auprès de l'ADEME

Rapporteur : M. le Maire

En date du 2 novembre 2011, M. le Maire a été amené à prendre une décision dont il vient de porter à connaissance au conseil pour solliciter une subvention auprès de l'ADEME dans le cadre du fond chaleur.

Il propose qu'une délibération soit prise en remplacement de ladite décision.
Le Conseil municipal à l'unanimité approuve.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 22 h 20
